

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal, qui aura lieu **au centre culturel** à Sandweiler, le **jeudi 9 décembre 2021 à 16h00**.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

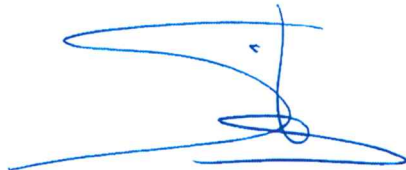
1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Tableau de préséance
3. Présentation du projet de transformation du rez-de-chaussée de la mairie actuelle
4. Avis relatif au projet du troisième plan de gestion des districts hydrographiques du Rhin et de la Meuse ainsi que le projet de mesures(POM)
5. Présentation du budget communal 2022
6. Office social « leweschte Syrdall » – Budget rectifié 2021 et budget 2022
7. Actes notariés no.2677 et 2678 du 9 novembre 2021
8. Questions des conseillers et du public

Séance non publique

9. Nomination provisoire d'un fonctionnaire communal pour les besoins du secrétariat communal
10. Fixation du salaire d'un salarié à tâche intellectuelle

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le Bourgmestre, Le Secrétaire,



La séance du conseil communal aura lieu sous le régime du « CovidCheck » conformément aux dispositions légales sanitaires en vigueur.